

MAIRIE DE RUFFEC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

● SEANCE DU JEUDI 9 JUILLET 2026 ●

Membres en exercice	23
Membres présents	20
Membres ayant donné pouvoir	2
Membres ayant délibéré	22
Date de la convocation	2/07/2026
Date d'affichage de la convocation	2/07/2026

PRESENTS : M. Thierry BASTIER, M. Jean-Paul FORT, M. Jean-Pierre CHARDONNET, Mme Valérie DUBOIS, M. Guy PELLADEAUD, Mme Laetitia PELLADEAUD-AVIGNON, Mme Nicole GAYOUX, M. Pascal NOURRI, M. Didier MOINEAU, Mme Catherine SENNAVOINE, M. Hervé JAMBARD, Mme Aurélie SARRAZIN, Mme Sabrina BOUYER, Mme Sandie MERLE, M. Louis PACAULT, M. Pierre BARBARIT, M. Marc GRANGIER, M. Julien GENDREAU, Mme Emmanuelle BOURGUIGNON et M. Alexandre RAGUET

POUVOIRS : Mme Nina BASTIER en faveur de M. Pierre BARBARIT et Mme Pascale BETIN en faveur de M. Thierry BASTIER

ABSENTS : M. Pascal HENRY

M. Pierre BARBARIT est désigné secrétaire de séance.

DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BP 2026 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le BP 2026 de la Commune,
Vu l'avis de la commission des finances en date du 16/06/2026,

Considérant la nécessité pour la Commune de réajuster certains crédits ;

Monsieur Fort, rapporteur de Monsieur le Maire expose :

Il est nécessaire de modifier les crédits initialement inscrits au BP 2026 de la Commune.

La présente décision modificative se présente de la manière suivante :

Fonctionnement :

Dépenses :

Augmentation de crédits

Compte 61551 – Entretien et réparation des véhicules : + 15 000 €

Suite à un contrôle règlementaire, des réparations sont nécessaires sur la nacelle.

Compte 65748 – subventions aux autres personnes de droit privé : + 7 000 €

Afin de favoriser l'installation d'un professionnel de santé sur le territoire communal, la commune propose de lui accorder une aide financière sous la forme d'une participation à son loyer professionnel de 1 000 € par mois pendant un an.

Compte 6232 – Fêtes et cérémonies : + 8 000 €

Augmentation liée à l'inauguration de la rue Jean Jaurès, manifestation qui n'avait pas été prévue lors de l'élaboration du budget.

Compte 6288 – Autres services extérieurs : + 4 000 €

Augmentation liée à une prestation majorée de la société Agence 42 (création de contenus, conseil en communication et graphisme).

Reprise de crédits

Compte 6132 – Locations immobilières : - 27 400 €

Cette diminution s'explique par :

- Suite au projet d'achat de la salle Louis Petit, trois trimestres de loyers ne seront pas exigibles, soit une réduction de 25 000 € ;
- Suite à l'achat de la maison rue de l'Ordaget fin 2025, les crédits inscrits au budget ne seront pas consommés soit une économie de 2 400 €

Compte 6378 – Impôts et taxes : - 6 600 €

Reprise de crédits pour équilibre de la décision modificative, reprise sur une enveloppe globale de 71 600 €.

Total de dépenses nouvelles : nul.

Investissement :

Dépenses :

Opération 396- compte 2315- travaux en cours – Réseau d'eaux pluviales : + 15 000 €

- 13 000 € pour la déconnexion des avaloirs situé au niveau de l'église ;
- 2 000 € pour la révision des prix du marché public relatif aux canalisations pluviales (filière « temps de pluie »).

Opération 417 – compte 2313 – constructions (en cours) -Ancien tribunal (« Le Palais ») : + 5 000 €

Crédits complémentaires destinés à l'installation d'une porte sécurisée.

Opération 431 – Acquisition de matériel divers : + 38 800 €

Compte 2051 – Concessions et droits similaires

- 2 500 € de réajustements de crédits pour l'acquisition de deux licences IV et coût supplémentaires du coût du logiciel suite migration.

Compte 21316 – Construction équipement du cimetière

- 3 300 € pour l'achat d'un colombarium ;

Compte 21828- Autres matériels de transports

- 23 000 € pour l'acquisition d'un camion-benne (prévisions insuffisantes au budget).
- Et 10 000€ pour le rachat d'un véhicule en fin de location.

Opération 462 -- Programme Petites Villes de Demain (PVD) : -58 800 €

Compte 21328 -Construction autres bâtiments

- Pour l'acquisition d'un bâtiment situé rue Jean Jaurès + 65 000€.

Compte 2315- travaux en cours

- - 123 800€ reprise de crédit pour équilibre de la décision modificative sur une enveloppe prévisionnel de travaux 476 800€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

**DECIDE A LA MAJORITE
(1 CONTRE)**

ARTICLE 1 : Modifie ainsi qu'il suit les crédits inscrits au BP 2026 de la Commune :

Compte	Opération	Fonction	Libellé_compte	DEPENSES	RECETTES
6132		321	Locations immobilières	- 27 400	
61551		510	Entretien et réparations sur matériel roulant	15 000	
6232		028	Fêtes et cérémonies	8 000	
6288		028	Autres services extérieurs	4 000	
6378		020	Autres impôts, taxes (autres organismes)	- 6 600	
65748		020	Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	7 000	
			TOTAL FONCTIONNEMENT	0	
2051	431	020	Concessions et droits similaires	2 500	
21316	431	025	Constructions équipements du cimetière	3 300	
21328	462	510	Constructions autres bâtiments privés	65 000	
21828	431	510	Autres matériels de transport	33 000	
2313	417	020	Constructions (en cours)	5 000	
2315	396	734	Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	15 000	
2315	462	510	Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	- 123 800	
			TOTAL INVESTISSEMENT	0	

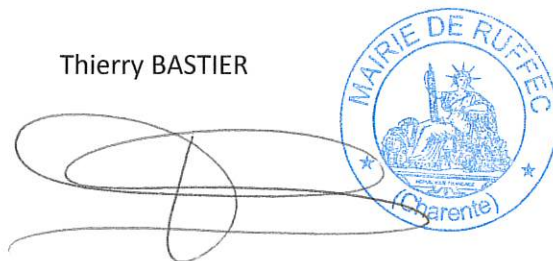
ARTICLE 2 : La présente délibération sera publiée sur le site Internet de la Commune et ampliation en sera adressée au contrôle de légalité et au Comptable Public.

Accusé de réception en préfecture
016-211602925-20260709-2026-07-08-DE
Date de réception préfecture : 10/07/2026

Publiée et transmise au
Contrôle de légalité le 10 JUL. 2026

Pour copie conforme
Le Maire,

Thierry BASTIER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire de Ruffec ou contentieux auprès du tribunal administratif de Poitiers (86) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.